



Facture d'eau, Pourquoi des estimations ?

Par **titoune**, le **27/12/2012 à 10:51**

Bonjour,
Depuis 3 ans que j'ai emménagé dans ma nouvelle maison, je n'ai eu que des factures basés sur des estimations pour ma consommation d'eau. Début décembre, quand j'ai reçu une nouvelle facture basé sur une estimation, j'ai été agacé et je leur ai envoyé mon relevé de compteur et leur est demandé de me faire une facture sur ma consommation réelle. Le résultat c'est qu'hier j'ai reçu une mise en demeure de payé la facture d'estimation sous peine de me voir couper l'eau. j'ai donc réglée. Ne puis je rien faire pour avoir une facture sur ma consommation réelle qui s'avère moindre que leur estimation.
Merci

Par **Lag0**, le **27/12/2012 à 11:45**

Bonjour,
C'est très étonnant...
Les fournisseurs pratiquent normalement au moins un relevé annuel des compteurs. Donc au moins une fois par an, vos consommations sont régularisées.
N'avez-vous jamais reçu d'avis de passage pour relevé durant ces 3 ans ?

Par **titoune**, le **27/12/2012 à 13:22**

Je ne suis pas la seule à avoir ce problème ma voisine également. Cette année sur la facture d'estimation du mois de février il était noté que le prochain relevé aurait lieu en août. Nous n'avons vu personne. Ma voisine ne sort pratiquement pas de chez elle n'ayant pas le permis. Elle attend toujours qu'il passe. Il est vrai que nos deux maisons sont plutôt isolées par rapport au reste du village.